

# Contribution à la réflexion sur les enjeux liés à l'**usage de substances psychoactives** chez les jeunes des **Pays de la Loire**

*Les jeunes des Pays de la Loire déclarent actuellement des niveaux de consommation de tabac et d'alcool, ainsi que d'expérimentation du cannabis, supérieurs à la moyenne nationale, la France étant elle-même en position relativement défavorable à ce sujet par rapport aux autres pays européens. La prévention de ces conduites constitue donc un enjeu pour la région.*

*L'expertise collective « Conduites addictives chez les adolescents », publiée en 2014 par l'Inserm, dresse un constat précis des connaissances et enjeux dans ce domaine [1]. Elle formule également un certain nombre de recommandations quant aux actions préventives à développer. En complément à ce travail qui fait référence, cette note réalisée à la demande du Conseil régional pour contribuer à sa réflexion sur le développement d'une politique de prévention en particulier dans les lycées et les CFA (centres de formation des apprentis), propose une mise en perspective de ces enjeux, notamment à partir de l'analyse des données spécifiques aux Pays de la Loire.*

**Les enjeux liés à la consommation de tabac**, produit très aisément accessible (en vente libre sauf pour les mineurs), sont considérables, liés :

- à l'ampleur de sa diffusion dans la population des jeunes,
- à la fréquence de son usage quotidien dû à son extrême pouvoir addictif,
- et à la fréquence et à la gravité considérables de ses dommages sur la santé, souvent mal identifiées car ils surviennent seulement à moyen et long terme.

Ainsi, alors que le nombre de décès annuels attribuables au tabac en France, chez les fumeurs et dans leur entourage atteint 75 000 (plus de 200 par jour !), dans la région comme en France, plus d'un jeune de 17 ans sur trois fume quotidiennement (4% alcool quotidien, 4% cannabis quotidien). Cette proportion ne diminue pas et a augmenté en région au cours des dernières années pour devenir supérieure à la moyenne nationale, qui est l'une des plus élevées d'Europe [2][3].

**La consommation d'alcool** chez les jeunes apparaît<sup>1</sup> particulièrement problématique en Pays de la Loire en raison à la fois :

- de la fréquence, importante, en progression au cours des années récentes et nettement supérieure à la moyenne nationale, des alcoolisations ponctuelles importantes (API), souvent désignées sous le terme de « binge drinking »,
- de la vulnérabilité particulière du cerveau adolescent aux effets neurotoxiques de l'alcool,
- et de l'ampleur des dommages individuels et sociaux associés à l'alcool à court, moyen et long terme sur la santé.

Ainsi, 34 % des Ligériens âgés de 17 ans déclarent au moins trois API dans le mois et 6 % en déclarent au moins dix. En France, ces proportions sont respectivement de 22 et 3 % [4].

1. API : déclarer avoir bu au moins cinq verres en une seule occasion.



En lien avec la levée de l'inhibition et les troubles de l'attention et de la coordination que provoquent l'alcoolisation, cette dernière favorise et aggrave dans leurs conséquences, les prises de risque dans tous les domaines (conduite de véhicule, sexualité), les conduites violentes contre soi ou autrui, les comportements délictueux... Ainsi, dans 33 % des accidents mortels de la circulation survenus en Pays de la Loire, au moins un des conducteurs était alcoolisé (29 % en France). Chaque année, environ 60 Ligériens de 15-25 ans décèdent par accident de la circulation, et on estime qu'un nombre identique de blessés conserveront des séquelles majeures [5].

S'y ajoutent de façon plus insidieuse, et notamment pour les consommations massives très répandues, des effets sur le cerveau, avec à la fois des atteintes sur la neurogénèse (développement de nouveaux neurones) et des atteintes fonctionnelles (apprentissage, mémorisation).

Enfin, l'alcool est un produit dont le potentiel addictif est d'autant plus important qu'il a commencé à être consommé tôt dans la vie (la précocité des consommations d'alcool est un facteur de risque d'en devenir dépendant). Certains usages de jeunesse sont donc susceptibles de se pérenniser, notamment dans certaines situations de fragilité individuelles ou sociales, favorisant la survenue à moyen et long termes d'une dépendance à l'alcool et de multiples autres problèmes de santé (maladies cardiovasculaires, hépatiques et neuropsychiatriques, cancers), mais aussi sociaux.

**L'usage du cannabis chez les jeunes** constitue une problématique différente, notamment en lien avec son caractère illicite (son usage signifiant la transgression de la loi) et sa diffusion moins importante et plus récente dans la population. Il en résulte des représentations sociales très différentes de celles qui concernent le tabac ou l'alcool.

Les enjeux de son usage à l'adolescence, sont désormais de mieux en mieux identifiés. Ce produit reste moins largement consommé que le tabac et l'alcool et son potentiel addictif est moins important que celui du tabac. Par contre, il est désormais acquis que, comme pour l'alcool, l'adolescence est une période de vulnérabilité aux effets toxiques et addictifs du cannabis. Là encore, la précocité des consommations est un facteur de risque de développer une dépendance.

Dans la région, l'expérimentation du cannabis (usage au moins une fois dans la vie) concerne environ la moitié des jeunes de 17 ans, la proportion d'utilisateurs réguliers (au moins dix fois au cours des 30 derniers jours) reste nettement moins élevée, autour de 10 %. Celle des usagers quotidiens est de 4 %. Ces proportions sont proches de celles déclarées au niveau national, et du même ordre de grandeur que celles enregistrées au début des années 2000 [6].

Les troubles cognitifs liés à l'usage du cannabis (attention, temps de réaction, mémoire) sont corrélés à la dose, à la fréquence, à la durée d'exposition et à l'âge de la première consommation, mais aussi à la concentration en principe actif. Associés à la levée de l'inhibition également favorisée par la consommation de cannabis, ces troubles peuvent avoir un impact sur la santé à court terme (accidents de la route, comportements sexuels à risque).

L'usage du cannabis peut également induire des symptômes psychiatriques aigus (attaque de panique, idées délirantes, hallucinations). Plusieurs études longitudinales, menées en Suède ou en Nouvelle-Zélande, ont par ailleurs conclu que l'usage précoce et répété du cannabis pouvait favoriser l'apparition d'une schizophrénie.

Par ailleurs, la consommation régulière et prolongée de cannabis entraîne des perturbations cognitives durables, susceptibles de générer un déficit d'activité scolaire et d'impacter l'insertion professionnelle.

Enfin, l'usage chronique de cannabis fumé augmente, comme pour celui de tabac, le risque de certains cancers et de maladies cardiovasculaires.



**L'usage des autres drogues illicites** est beaucoup moins répandu.

La cocaïne et l'héroïne, qui font partie des produits à haut pouvoir addictif, ont été expérimentées (c'est-à-dire consommées au moins une fois dans la vie) par respectivement 4 et 1 % des jeunes ligériens de 17 ans (proportions proches de la moyenne française). Le niveau de leur usage répété ou régulier est encore moins élevé et donc trop faible pour être précisément mesuré par des enquêtes en population générale [6]. Leurs effets sont multiples et parfois mortels en lien avec une surdose. Dans la région, les statistiques des causes médicales de décès permettent de dénombrer 15 à 20 décès annuels par surdose de produits stupéfiants, dont un à trois chez les moins de 25 ans [5].

Les poppers sont la seule drogue dont plusieurs enquêtes ont mis en évidence une expérimentation plus fréquente chez les jeunes de la région (8 % vs 5 % en France chez les jeunes de 17 ans en 2014 [6]).

Enfin, la diffusion des nouveaux produits de synthèse (cathinones et cannabinoïdes notamment), qui imitent les effets de certaines drogues reste encore limitée chez les jeunes de la région comme en France (moins de 2 % d'expérimentateurs déclarés à 17 ans) [6]. L'usage de ces produits préoccupe actuellement les spécialistes régionaux de ces questions, en raison notamment de leur grande accessibilité sur Internet et des risques associés sur le plan psychique, physique et médicolégal.

*Cette brève approche, forcément simplificatrice, constitue une contribution à la réflexion sur les enjeux liés à l'usage des substances psychoactives chez les adolescents des Pays de la Loire. Elle souligne notamment les points communs et les spécificités des différents produits en termes de fréquence des usages dans la région, de pouvoir addictogène, de vulnérabilité des adolescents et d'ampleur des dommages sur la santé et la vie sociale à court, moyen et long terme. Il importe en outre de considérer que ces dommages sont en général majorés par l'existence fréquente de polyconsommations.*

*Cette réflexion mérite par ailleurs d'être élargie aux addictions comportementales, et en particulier, pour les jeunes, aux jeux de hasard et d'argent, aux jeux vidéo et aux troubles du comportement alimentaire. Ces addictions partagent nombre de points communs avec les addictions aux substances psychoactives.*

*Dans ce contexte, les approches préventives développées chez les jeunes sont actuellement de plus en plus conçues de façon globale.*

#### **Repères bibliographiques et sources**

- [1] Inserm. (2014). Conduites addictives chez les adolescents. Usages, prévention et accompagnement. Expertise collective. Les éditions Inserm. 482 p.
- [2] HCSP. (2015). Santé en France. Problèmes et politiques. Éd. La Documentation française. 175 p.
- [3] ORS Pays de la Loire. (2016). La consommation de tabac des jeunes dans les Pays de la Loire. 6 p. [http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2016\\_tabac\\_jeunes\\_paysdelaloire.pdf](http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2016_tabac_jeunes_paysdelaloire.pdf)
- [4] ORS Pays de la Loire. (2015). La consommation d'alcool des jeunes dans les Pays de la Loire. 8 p. [http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2015dec\\_alcool\\_jeunes\\_paysdelaloire.pdf](http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2015dec_alcool_jeunes_paysdelaloire.pdf)
- [5] Inserm CépiDc. Bases nationales des causes médicales de décès, exploitation ORS Pays de la Loire.
- [6] ORS Pays de la Loire. (2016). La consommation de cannabis et des autres drogues illicites chez les jeunes dans les Pays de la Loire. 6 p. [http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2016\\_drogues\\_illicites\\_jeunes\\_paysdelaloire.pdf](http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/CondAddict/2016_drogues_illicites_jeunes_paysdelaloire.pdf)



Cette note a été produite par l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire à la demande du Conseil régional. Elle propose une mise en perspective des enjeux liés à la consommation des substances psychoactives chez les jeunes ligériens, afin de contribuer à la réflexion de la Région sur le développement d'une politique de prévention, notamment dans les lycées et les CFA.

Ce texte a été rédigé avec la contribution du Dr Marie Grall-Bronnec, psychiatre addictologue, praticien hospitalier dans le Service d'addictologie et de psychiatrie de liaison du CHU de Nantes, et du Dr Denis Leguay, psychiatre, praticien hospitalier au Centre de santé mentale angevin.

